



L'ECHO

FO DGFIP
la force syndicale

DE L'ESSONNE

Secrétaire Départemental : Cédric CERCLE (HDIF Corbeil ☎ 01.60.90.51.52)

Secrétaires adjoints : Lionel BOYER (TP Evry) – Sabine TRIQUENAU (SIP Etampes)

Permanent : Odile JUEL (DDFIP ☎ 01.69.13.26.81)

Trésorier: Céline FRANCHET (Les Ulis ☎ 01.69.28.83.53)

N°5 du 22 février 2010

Courriel : fo.091@dgfip.finances.gouv.fr

CTPD du 22/02/2010

L'ordre du jour de ce Comité Technique Paritaire Départemental qui s'est réuni le 22 février 2010 à 9h30 était le suivant :

I Approbation des Procès Verbaux des CTPD du :

- * 26 juin 2009 (TG),
- * 9 juillet 2009 (DSF),
- * 28 septembre 2009 (TG),
- * 28 septembre 2009 (DSF).

Ces Procès Verbaux ont été approuvés à l'unanimité.

II Service Impôts des Particuliers de Juvisy Nord Est :

Dans la commune de Juvisy il existe à la fois un centre des impôts le CDI de Juvisy Nord Est et une trésorerie, celle de Juvisy. Ainsi, d'après la note du 26 juin 2008 sur l'organisation du guichet fiscal unifié et la mise en place des services des impôts des particuliers, le CDI va devenir un SIP au 1^{er} avril 2010.

➤ **Mise en place du SIP de juvisy Nord Est :**

Cette mise en place se traduit par :

- le regroupement physique des personnels du CDI de Juvisy Nord Est et ceux en charge de l'activité recouvrement de l'impôt de la trésorerie de Juvisy.
- la création d'un accueil fiscal et la mise en place de nouvelles modalités de liaisons avec les trésoreries d'Athis-Mons et de Viry-Chatillon.
- la transformation de la trésorerie mixte de Juvisy en trésorerie spécialisée secteur public local.

Les représentants Force Ouvrière ont soulevé le problème de la sécurité. Ils ont demandé s'il était prévu l'installation d'un guichet sécurisé anti-effraction et d'un système de vidéosurveillance.

La direction a répondu que sur les recommandations du commissaire de sécurité, il sera installé un guichet anti-effraction. Le commissaire n'a pas mentionné la nécessité d'avoir un système de vidéo surveillance.

Le SIP est chargé de l'assiette, du recouvrement, du contrôle et du contentieux des impôts couramment dus par les particuliers (l'impôt sur le revenu, les impôts directs locaux et taxes associées, les prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine, et l'impôt de solidarité sur la fortune).

➤ **Les tâches assurées par le SIP :**

Il accomplit les principales tâches suivantes :

- l'accueil des usagers pour l'assiette et le recouvrement (mais aussi pour le recouvrement du ressort des trésoreries d'Athis-Mons et de Viry-Chatillon).

Les représentants Force Ouvrière ont posé la question de l'accueil des usagers dans les SIP et dans les trésoreries de proximité.

La direction a répondu que l'accueil dans le SIP serait un accueil développé allant du renseignement et de la prise du dossier jusqu'au traitement des affaires. Par contre dans les trésoreries d'Athis-Mons et de Viry Chatillon, l'accueil sera dit « simple ». La compétence en matière d'assiette se limitera aux renseignements les plus simples, à la prise en charge du dossier de l'usager sans aller jusqu'au traitement, qui est reporté vers le SIP.

- la gestion des déclarations de revenus (traitement, mise à jour en vue de l'établissement de la taxe d'habitation, relance des défallants).
- le contrôle sur pièces des dossiers « impôts sur le revenu ».
- le recouvrement amiable, précontentieux et forcé sur le périmètre géographique de la trésorerie qui le compose.
- le traitement des demandes gracieuses, des réclamations contentieuses, des demandes de plafonnement des impôts directs.
- la tenue de la comptabilité du SIP.
- les opérations de caisse.

Les représentants Force Ouvrière ont demandé quel était le mode de récupération des fonds par les convoyeurs.

La direction a répondu qu'un trapon serait installé au rez-de-chaussée.

➤ **Les trésoreries de proximité :**

Les trésoreries de proximité (trésoreries d'Athis-Mons et de Viry-Chatillon) sont « l'autre visage du guichet fiscal unique ».

Elles sont chargées d'assurer en matière d'assiette un accueil fiscal, de renseigner les contribuables, de réceptionner les dossiers qu'ils remettent, de transmettre les dossiers complexes au SIP... Et elles continuent à exercer leur mission de recouvrement (sauf pour les créances transférées au pôle de recouvrement spécialisé quand il sera mis en place).

➤ **Les effectifs :**

Les effectifs amenés à constituer le SIP :

- pour la filière fiscale : 6 emplois de cadres B et 16 emplois de cadres C y compris l'agent chargé du standard (hors A+),
- pour la filière gestion publique : seuls les 3 agents en charge du recouvrement de l'impôt et de l'activité caisse et comptabilité du recouvrement seront transférés au SIP. S'il y a un déficit dans le secteur du recouvrement, l'équipe de renfort viendra renforcer les effectifs pour mener à bien les missions.

- l'encadrement du SIP sera confié à Bernard Brunson, inspecteur départemental des impôts, qui sera assisté, à compter de juillet 2010 de Cécile Bouriquet, inspectrice de la filière gestion publique.

➤ **Les règles de gestion des agents et de vie quotidienne :**

Les règles actuelles de gestion propres à chaque filière (filière fiscale et filière gestion publique) continueront à s'appliquer intégralement.

La mise en place du SIP n'entraînera pas de changement des actuelles règles nationales d'affectation des agents de catégories A, B et C de la filière fiscale et n'aura pas de conséquence sur l'affectation nationale des agents de la catégorie B et C de la filière gestion publique.

Quant aux règles de vie quotidienne, la proposition d'harmonisation du volet collectif sont les plages horaires actuellement en vigueur au CDI de Juvisy Nord Est :

7h30	9h30 ⇒ 11h30		14h00 ⇒ 16h00	19h00
	PLAGE FIXE		PLAGE FIXE	
Durée maximale d'une journée : 10h00				
Durée minimale d'une journée : 4h00				

Pour le volet individuel qui concerne la durée du temps de travail, le nombre de jours ARTT et l'écrêtement quatre possibilités seront offertes aux agents au 1^{er} mai 2010:

Module	Durée hebdomadaire	Nbre de jours ARTT	Congés annuels	Total (*)
1	36h12	0	32	31
2	37h30	8	32	39
5	38h	11	32	42
4	38h30	13	32	44

(*) sous déduction d'un jour ARTT au titre de la journée de solidarité

Concernant les horaires variables, depuis le 1^{er} juillet 2009 un écrêtement mensuel est pratiqué dans les 2 réseaux au delà de 12 heures de crédit.

➤ **Mesures d'accompagnement :**

En matière de formation professionnelle, comme pour les SIP précédemment mis en place, tous les agents bénéficieront d'un bilan individuel de compétences qui servira d'appui aux formations liées à la mise en place du guichet fiscal unique.

III Redéploiement des emplois B et C « filière gestion publique » :

La direction a présenté le redéploiement des emplois B et C de la filière gestion publique. Vous trouverez le détail par poste dans le tableau ci-après.

Notons que c'est tout à fait conforme à la réduction des effectifs qui nous avait été présentée lors du dernier CTPD avec 17 suppressions d'emplois : 4 emplois de B en plus contre 21 suppressions de C.

Elle nous a fait remarqué que le total de l'effectif théorique était de 501, car un emploi B a été transformé en emploi A : l'adjoint de la trésorerie Corbeil Municipal.

IV Approbation du règlement intérieur de la trésorerie de Grigny :

A la demande des agents de la trésorerie de Grigny, le règlement intérieur a été modifié pour l'application des horaires variables, afin que la plage fixe soit raccourcie.

Le nouveau protocole a été validé lors de ce Comité Technique Paritaire Départemental.

Les représentants Force Ouvrière ont relevé que l'amplitude maximale est différente dans les deux filières.

La direction a rappelé que chaque site avait ses propres horaires dans la filière gestion publique.

Les représentants Force Ouvrière ont souhaité connaître les raisons qui s'opposaient à une harmonisation. La direction a répondu que seuls les sites fusionnés étaient harmonisés.

V Questions diverses :

- [Projet du SIP Palaiseau Sud](#) : il a été demandé à la direction d'étudier la possibilité de créer une porte d'accès à l'extérieur dans le logement du gardien afin que celui-ci puisse accéder à son logement sans traverser le site.
La direction nous a communiqué les plans d'aménagement du site.
- [Projet de réhabilitation du centre des Finances publiques de Corbeil-Essonnes](#) : la direction nous a communiqué les plans d'aménagement du site.
- [Les OS soulèvent le problème d'infiltration d'eau par un puits de lumière au Sie d'Evry qui persiste depuis + d'un an](#) : Mme Dumont indique que les travaux ont été votés par la copropriété et devraient débuter prochainement.
- [Formation](#): Les représentants FO se sont étonnés de la convocation des agents des trésoreries aux formations GFU 2 bis qui durent 7.5 jours (*ramenés depuis à 6.5 jours*) en pleine période de poursuites.

Pour porter « Haut et Fort » vos revendications

Venez nous rejoindre

Adhérez à FORCE OUVRIÈRE

Bulletin d'adhésion à FO DGFIP Essonne

(66 % du montant de la cotisation sont déductibles des impôts)

Nom :

Prénom :

Grade et échelon :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FO DGFIP 91

Date :

Signature :

Situation des effectifs B et C de la filière gestion publique implantés au 1^{er} janvier 2010 :

Poste/Service	Effectif théorique			Ore 2009	Implantation		
	B	C	Total		B	C	Total
Arpajon	12,00	7,00	19,00	19,00	12,00	7,00	19,00
Athis	8,00	4,00	12,00	11,00	7,00	4,00	11,00
Bièvres	5,00	2,50	7,50	6,50	4,00	2,50	6,50
Brunoy	7,50	10,00	17,50	16,00	8,00	8,00	16,00
Chilly-Mazarin	3,00	4,50	7,50	7,00	3,00	4,00	7,00
Corbeil Villabé	5,00	6,00	11,00	11,00	5,00	6,00	11,00
Corbeil Municipale	6,50	7,00	13,50	12,00	6,50	5,50	12,00
Dourdan	5,00	8,50	13,50	12,00	5,00	7,00	12,00
Draveil	4,00	4,00	8,00	8,00	4,00	4,00	8,00
Essonne Amendes	5,00	5,00	10,00	10,00	5,00	5,00	10,00
SIP Etampes	5,00	3,50	8,50	8,00	5,00	3,00	8,00
Etampes Collectivités	12,00	10,00	22,00	20,00	12,00	8,00	20,00
Evry Municipale	18,00	17,00	35,00	36,00	18,00	18,00	36,00
Evry	5,00	6,50	11,50	11,00	5,00	6,00	11,00
Grigny	6,00	2,50	8,50	9,50	7,00	2,50	9,50
Juvisy	8,00	3,00	11,00	10,50	8,00	2,50	10,50
La Ferté Alais	5,00	4,00	9,00	8,50	5,00	3,50	8,50
Les Ulis	4,00	3,00	7,00	7,00	4,00	3,00	7,00
Limours	3,00	2,00	5,00	4,50	3,00	1,50	4,50
Longjumeau	10,00	7,50	17,50	17,50	10,00	7,50	17,50
Massy	4,00	3,50	7,50	7,00	4,00	3,00	7,00
SIP Massy Nord	2,00	2,00	4,00	4,00	2,00	2,00	4,00
Mennecey	5,50	3,00	8,50	8,00	5,50	2,50	8,00
Montgeron	5,50	3,50	9,00	8,00	5,50	2,50	8,00
Montlhéry	7,00	4,50	11,50	10,00	7,00	3,00	10,00
Orsay	10,00	4,50	14,50	13,50	10,00	3,50	13,50
Paierie départementale	13,00	9,50	22,50	21,00	13,00	8,00	21,00
Palaiseau	7,50	6,00	13,50	12,50	7,50	5,00	12,50
Ris Orangis	4,00	4,00	8,00	7,50	4,00	3,50	7,50
Sainte Geneviève des bois	11,00	6,00	17,00	15,50	10,00	5,50	15,50
Savigny sur Orge	5,00	5,00	10,00	9,50	5,00	4,50	9,50
Vigneux	3,50	3,00	6,50	6,50	3,50	3,00	6,50
Villemoisson sur Orge	2,00	3,50	5,50	5,00	2,00	3,00	5,00
Viry-Châtillon	6,00	4,50	10,50	9,50	6,00	3,50	9,50
RF Palaiseau	3,00	3,00	6,00	6,50	3,50	3,00	6,50
Sous-total PNC et RF :	226,00	183,00	409,00	389,00	225,00	164,00	389,00
SEEF	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CEPL	5,50	3,00	8,50	9,00	6,00	3,00	9,00
Dépense	2,50	2,00	4,50	7,50	4,50	3,00	7,50
Comptabilité	5,50	6,50	12,00	12,50	6,50	6,00	12,50
DSF	6,50	6,00	12,50	10,00	5,00	5,00	10,00
Budget logistique	5,00	5,00	10,00	11,00	6,00	5,00	11,00
Ressources Humaines	3,00	3,00	6,00	6,00	3,00	3,00	6,00
RPD	3,00	4,50	7,50	5,00	3,00	2,00	5,00
Hélios	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Secretariat	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Formation	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Redevance	1,00	2,00	3,00	3,00	1,00	2,00	3,00
CMIB	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Correspondant social	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PRS	0,00	0,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Enquêteur	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Equipe de renfort	16,00	4,00	20,00	20,00	16,00	4,00	20,00
Sous-total Direction	54,00	37,00	91,00	94,00	59,00	35,00	94,00
Total général	280,00	220,00	500,00	483,00	284,00	199,00	483,00